

La « saison croisée » France-Israël doit être annulée. Le criminel de guerre Netanyahu doit être interdit de séjour en France

La « saison croisée France-Israël » va regrouper, de juin à novembre, des dizaines d'événements en Israël et en France. Pour Israël, il s'agit de reconstruire une image positive, de tenter, à travers la science, l'art et la culture, de le blanchir de ses crimes. Cette « saison croisée » doit être inaugurée à Paris le 5 juin par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, conjointement avec le président de la République Emmanuel Macron.

En quelques semaines, les tirs de l'armée israélienne contre les manifestants de Gaza, non armés, qui protestent contre un blocus inhumain qui dure depuis 11 ans, ont fait 123 morts et plus de 13 000 blessés, dont 3 500 par balles, conçues pour infliger des mutilations et handicaps à vie. Pendant ce temps, en toute impunité, Israël et les États-Unis fêtaient le transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, en contradiction totale avec le droit international et les résolutions de l'ONU.

La France a condamné l'un et l'autre. Mais que peuvent les paroles contre un pouvoir israélien qui se croit tout permis, fort du soutien inconditionnel des États-Unis de Trump, et l'absence de sanction ?

Il est grand temps de passer de la parole aux actes.

Nous demandons l'annulation de cette saison croisée et de son inauguration le 5 juin :

- une fois encore, les crimes de guerre commis récemment par Israël sont d'une extrême gravité, et la tentative de les blanchir par cette « saison croisée » est d'une indécence absolue. Cet événement serait en contradiction totale avec le signal clair et le ferme avertissement qu'il faut adresser à Israël.
- **Netanyahu, criminel de guerre, n'a rien à faire en France**, la date du 5 juin, l'anniversaire du déclenchement par Israël de la « guerre des 6 jours », qui a conduit à l'occupation de nouveaux territoires par la force et une nouvelle catastrophe, la Naksa, pour le peuple palestinien, ajoute un facteur supplémentaire à cette provocation.

Partout, nous porterons l'exigence de la reconnaissance des droits du peuple palestinien – dont le droit au retour – et de la reconnaissance par Israël des crimes qu'il a commis. Nous demandons que, déjà, la France reconnaisse l'État de Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale, comme l'ont demandé au gouvernement nos élu-e-s des deux chambres.

C'est l'impunité d'Israël qui autorise à tuer les Palestiniens comme elle tue toute humanité de la part du pouvoir israélien : il est urgent d'y mettre fin, et d'appliquer des sanctions contre l'État d'Israël et particulièrement la Suspension de l'Accord d'Association UE/Israël.

**Non à la venue de Netanyahu en France,
c'est un criminel de guerre !
Annulation immédiate de la saison croisée France-Israël !**

Le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens.

<http://cnpjdpi.org/>

On signe la pétition : <http://annulationfranceisrael.wesign.it/fr>

Contact : AFPS44 21 Allée Baco 44000 Nantes <https://www.facebook.com/AFPS44> et <http://afps44.france-palestine.org/>

Imprimé par nos soins le 4 juin 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique